

Very Bad Teams

Samedi 31 Octobre et Dimanche 01 Novembre 2026

Séniors NC, P, D, R, N3 / DH, DD, MX

N° 2600737

RÈGLEMENT PARTICULIER

GENERALITES

1. **Règlements.** La compétition est régie par le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBad). Tous les participants au tournoi s'engagent à respecter le "code de conduite des joueurs", le "code de conduite des conseillers" et le "code de conduite des officiels techniques". La participation à ce tournoi entraîne également l'acceptation de tous les articles de ce règlement particulier.
2. **Juge Arbitre.** Le tournoi est placé sous l'autorité du Juge-Arbitre responsable du tournoi, **Fabrice Raynal**. Il prend toutes les décisions finales concernant une requête émise par un joueur. Il tranche tout différend entre joueurs, corps arbitral, et organisateurs sur les règles et les règlements. Ses décisions sont sans appel. Seul un capitaine d'équipe sera autorisé à déposer une réclamation au JA et à la table de marque.

GEO. L'organisation et le déroulement de la compétition est sous le contrôle de **Tiana Leroy**.

3. **Format de la compétition.** La compétition est un **tournoi par équipes de 6 à 8 joueurs (minimum 4 hommes et 2 femmes)**. Les équipes peuvent être composées de joueurs de clubs différents. Chaque équipe désignera un membre de l'équipe comme capitaine. **Le tournoi est organisé en 3 séries, une poule unique de 5 et deux de 6. Il y aura donc jusqu'à 17 équipes qui réaliseront chacune 4 rencontres pour la poule unique de 5 et 5 rencontres pour celles de 6. Chaque rencontre comprend 2 doubles hommes, un double dame et 2 doubles mixtes.** Chaque joueur dispute au maximum 2 matchs par rencontre. Un classement général pour chaque série sera établi à la fin de la compétition. Dans la mesure où il n'y a pas le nombre maximum d'équipes, l'organisateur, en accord avec le juge arbitre, établira une organisation différente en favorisant **les poules de 6**.

INSCRIPTIONS

4. **Conditions de participation.** Tout participant doit être en règle avec la FFBad, c'est-à-dire en possession de sa licence pour la saison en cours l'autorisant à jouer en compétition. Le tournoi est ouvert à tous les licenciés FFBad (toutes régions) des catégories seniors, vétérans, cadets et minimes ayant un classement entre NC et R4. Tout joueur ayant connaissance d'une sanction disciplinaire à son encontre ne peut pas s'inscrire au tournoi.
5. **Modalités d'inscription.** Seuls les dossiers complets (inscriptions + paiement) seront pris en compte. Les inscriptions des équipes devront utiliser le formulaire d'inscription du tournoi et être envoyées par mail à : bad.olemps@gmail.com. Ce formulaire comprendra :

- a. **le nom de l'équipe**

- b. **le nom du capitaine et ses coordonnées téléphoniques et mail, les informations des membres de l'équipe**

c. **la composition de la première rotation**

Il devra être rempli de manière informatique afin d'éviter toute erreur de lecture. Les conséquences des erreurs d'écriture/d'orthographe sur la feuille d'inscription seront supportées par l'équipe en cause. La date limite d'inscription est fixée au **vendredi 20 octobre 2026, 22h00**. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée des inscriptions, et par ordre d'arrivée des frais d'inscription (dates et heures faisant foi). Le montant des frais d'inscription est fixé à **80 € par équipe + 2€ par joueur**. Le mode de règlement privilégié sera le paiement en espèces ou chèque global de la somme de l'inscription de toute l'équipe, à l'ordre **Olemps Badminton**. Toute modification d'inscription (nom d'équipe, ajout / remplacement de joueur) devra être transmise par mail à l'organisateur à : **bad.olemps@gmail.com** jusqu'à la date de fin des inscriptions (25 octobre 2024). À la date de clôture des inscriptions, aucune modification de joueurs composant l'équipe ne sera acceptée sans justification valable (blessure, maladie..etc).

6. **Annulation et conditions de remboursement avant le début du tournoi.** Avant la clôture des inscriptions, soit **le 22 octobre 2026**, la modification ou l'annulation d'une équipe est possible sans justificatif et le remboursement sera effectué au plus vite. Après le tirage au sort des poules, toute modification d'équipe ne sera possible que sur présentation d'un justificatif. Dans la mesure du possible, le remplacement devra être effectué avec un joueur sensiblement de même niveau afin de ne pas perturber l'équilibre des poules.

DÉROULEMENT DU TOURNOI

7. **Répartition en séries & poids d'équipe.** Les équipes sont réparties en **3 séries : Série 1, Série 2, Série 3**. La répartition dans les séries sera faite par le biais de points attribués en fonction du classement de la meilleure composition minimale (6 joueurs) :

R4 : 10 points	R6 : 8 points	D8 : 6 points	P10 : 4 points	P12 : 2 points
R5 : 9 points	D7 : 7 points	D9 : 5 points	P11 : 3 points	NC : 1 point

La répartition dans les séries sera effectuée **le samedi 25 octobre 2025**. Les classements CPPH pris en compte seront ceux obtenus à la date du vendredi 24 octobre.

En cas d'égalité de poids d'équipe, un tirage au sort sera effectué.

L'ordre dans les séries se fera par tirage au sort, conformément au règlement général des compétitions.

8. **Composition d'équipes.** Dans un souci de gain de temps au lancement du tournoi, les compositions d'équipes pour la 1ère rencontre seront remises avant le tournoi, au moment de l'inscription de l'équipe. Pour les rencontres suivantes, chaque équipe devra donner la composition de son équipe pour le tour suivant au moins 30min avant le début de la rencontre suivante. Si un capitaine ne respecte pas ce délai imparti pour donner sa composition d'équipe, cette dernière peut être déclarée WO par le juge-arbitre pour la

rencontre à venir. Le capitaine de chaque équipe doit s'assurer que la paire avec le CPPH le plus élevé (sommés des 2 joueurs) de son équipe soit inscrit dans le tableau MX1 ou DH 1.

9. **Rôle du capitaine.** Dès leur arrivée, les capitaines d'équipe devront faire pointer tous les joueurs présents auprès de la table de marque et cela à chaque jour de la compétition. Le capitaine est responsable de la feuille de rencontre et de la composition de l'équipe. Il se porte garant des scores notifiés sur la feuille de rencontre, qui sera déposée à la table de marque. Les scores de chaque match devront cependant être notifiés à la fin de chaque match.
10. **Échéancier. L'ordre des matchs sera DH1, DH2, 1DD, MX1 et MX2.** L'échéancier du tournoi, affiché le jour du tournoi, est donné à titre indicatif et pourra être modifié pour le bon déroulement du tournoi. Une fois le tournoi commencé pour chaque série, les matchs peuvent être appelés 1h maximum avant l'horaire prévu pour une meilleure gestion du tournoi. Les joueurs disposent de 3 minutes suite à l'appel de leur match pour débiter leur match (test des volants compris). Passé ce délai de 3 minutes, tout joueur non présent sur le terrain risque une disqualification par le Juge-Arbitre. Le temps minimum de repos entre deux matchs sera de 20 minutes.
11. **Absence.** Si un joueur doit quitter la salle, il le fera sous sa propre responsabilité. Il devra en informer son capitaine d'équipe, le Juge Arbitre et la table de marque. Il devra être de retour dans le gymnase 1 heure avant le début de la prochaine rencontre.
12. **Forfait et blessure le jour du tournoi.** En cas de blessures au cours d'une rencontre, le joueur blessé pourra être remplacé par un autre joueur de son équipe ne jouant pas le même tableau (attention : vérifier l'ordre en fonction du CPPH). Si suite à la blessure, l'équipe est incomplète, un joueur de poids inférieur ou égal au poids du joueur blessé pourra être rajouté avec l'accord du J-A et du capitaine de l'équipe adverse.
13. Un joueur blessé en cours de tournoi fera constater sa blessure par le Juge-Arbitre. Si l'équipe n'est plus complète, elle devra composer avec des matchs WO ou pourra déclarer forfait. Dans le cas d'une absence non justifiée d'un joueur d'une équipe, le capitaine devra prévenir le Juge Arbitre et la table de marque. Si l'équipe n'atteint plus le nombre de joueurs minimum requis pour jouer, elle sera considérée comme WO sur la journée concernée pour tous ses matchs. L'équipe ayant un WO lors d'une rencontre a la possibilité de remplacer le joueur ou la joueuse blessé(e), avec l'accord du JA et de l'équipe adverse, par une personne non inscrite dans l'équipe mais de poids équivalent.
14. Les matchs se joueront en 2 sets gagnants de 15 points.
15. **Accès au plateau de jeu.** Seuls auront accès aux terrains le Juge Arbitre, les joueurs appelés, les arbitres (ou faisant office), les membres du comité d'organisation, le personnel médical sur autorisation du Juge Arbitre, et les coaches (2 par équipe maximum).
16. **Arbitrage.** Les matchs sont en auto-arbitrage.
17. **Fautes et lets.** Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain ou passant au-dessus (perte de vue du volant), sera compté faute, sauf au service, où le joueur pourra resservir 1 fois.
18. **Volants & matériel.** Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant officiel de la compétition est le **RSL TOURNEY 3**. La vente de volants sera assurée dans la salle. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants neufs

ainsi qu'avec tous les accessoires utiles et nécessaires à son match. Aucun joueur n'est autorisé à quitter le terrain pendant son match sauf accord du juge arbitre.

19. **Tenue vestimentaire.** Une tenue de badminton conforme au Règlement Général des Compétitions (RGC) en vigueur de la FFBaD est exigée sur le terrain. Les prénoms, surnoms et noms d'équipes seront tout de même acceptés sur les polos des joueurs. Le Juge-Arbitre reste juge des limites à ne pas franchir au cas par cas.

DÉPARTAGE POUR LE GAIN DU TOURNOI

20. **Attribution des points.** L'attribution des points se fera suivant la logique suivante à la fin d'une rencontre :

- a. L'équipe gagnant la rencontre marque 3 points. Si l'équipe vainqueur ne subit **aucune défaite (sur 5 matchs)**, elle obtient un bonus offensif de 1 point.
- b. L'équipe perdant la rencontre marque 1 point. Si l'équipe perdante ne subit que **3 défaites (sur 5 matchs)**, elle obtient un bonus défensif de 1 point.

21. **Principes de départage.** Le classement final des équipes dans une série est déterminé par :

Se référer à l'article 4.7.2 du règlement général des compétitions. Dans le cas d'une (phase de) compétition en poules, le classement est établi selon les principes ci-dessous, issus de l'article 19 du règlement des interclubs nationaux :

- Le classement des équipes est déterminé par le résultat de l'ensemble des rencontres.
- S'il y a égalité entre plus de deux équipes, le classement est établi en fonction de la différence entre le nombre de sets gagnés et perdus sur l'ensemble des rencontres.
- Si l'égalité persiste une nouvelle fois, le classement est établi en fonction de la différence entre le nombre de points gagnés et perdus sur l'ensemble des rencontres
- Dès que le nombre d'équipes à égalité est ramené à deux, le classement est déterminé par le résultat des rencontres les ayant opposées, calculé selon les mêmes principes.
- En dernier recours, les équipes seront départagées au tirage au sort.

En cas de match nul entre deux équipes (égalité de matchs, de sets et de points), la victoire revient à l'équipe ayant le poids le plus faible. En cas de match nul entre deux équipes (égalité de matchs, de sets et de points) les deux équipes sont départagées au tirage au sort.

22. **Lots de victoire.** Dans chaque série, seule l'équipe vainqueur est récompensée.

AUTRES POINTS

23. **Responsabilité.** Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, incident ou accident à l'intérieur ou aux abords du gymnase.
24. **Annulation de la compétition.** En cas d'annulation de la compétition avant le début de celle-ci, les inscriptions perçues seront remboursées dans leur intégralité.
25. **Règlement médical.** Tout joueur en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments devra la présenter au Juge-Arbitre avant son premier match du tournoi.

26. **Mineurs.** En application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des mineurs, les joueurs mineurs doivent être accompagnés d'au moins un représentant majeur connu du Juge Arbitre et présent dans le gymnase jusqu'au départ effectif du mineur.
27. **Contraintes sanitaires.** Le club se conformera aux réglementations du moment émanant de quelque instance étatique ou fédérale. Celles-ci seront communiquées aux joueurs dès que possible.
28. **Photos.** Des photos pourront être prises pendant le tournoi et diffusées sur le site internet du club ou dans tout autre revue à vocation de mise en avant du club. Celles-ci pourront être retirées sur simple demande des intéressés ou des responsables légaux.

Le Comité d'Organisation